

Journée Internationale de la Douane

LE NUMERIQUE AU CŒUR DE LA CELEBRATION P.3



TR TOGOREVEIL



Le pari d'une actualité qui réveille

TR 213 du 29 Janv. 2016
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



Faure Gnassingbé au Vatican

DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT ABORDÉES AVEC LES SOMMITÉS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE P.2

- [La loi portant statut de l'opposition](#) p.2
CE QU'IL FAUT SAVOIR
- [Rapport 2015 de Transparency International](#) p.3
UN SCORE ENCOURAGEANT POUR LE TOGO
- [Sécurisation de la population](#) p.3
LES CONDUCTEURS DE TAXI-MOTO MIS A CONTRIBUTION
- [Journée Mondiale de la Culture Africaine](#) p.5
LA FONDATION GNASSINGBE EYADEMA POUR L'EDUCATION ET LA SANTE ETAIT AU RENDEZ-VOUS

Election à la Fédération Togolaise de Football LA PRESIDENCE CONVOITEE PAR 4 PERSONNES P.7

COLONEL AKPOVI, LE GRAND FAVORI



La loi portant statut de l'opposition CE QU'IL FAUT SAVOIR



Le gouvernement vient de prendre le décret relatif aux modalités d'application de la loi portant statut de l'opposition. C'est une loi qui détermine le statut juridique de l'opposition dans le cadre de la consolidation de la démocratie pluraliste et de la participation de l'ensemble des forces politiques à la construction nationale et l'éducation civique. La loi qui comporte quatre chapitres, définit ce qu'il faut entendre par opposition, quels en sont ses droits et devoirs et de quelle manière devrait-elle participer à la vie sociopolitique. Aux termes de la nouvelle loi, est considéré comme opposition parlementaire, le ou les partis ou regroupements des partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale ainsi que les députés qui y siègent. Mais la loi précise qu'il faut au préalable une déclaration d'appartenance à l'opposition qui doit être mise à la disposition du bureau de l'Assemblée Nationale.

Il faut dire que par le passé, l'entrée au gouvernement de certains leaders ou membre de l'opposition, a fait l'objet de vive polémique à l'origine parfois des crises politiques connues par le pays. La loi portant statut de l'opposition clarifie désormais le jeu. En effet à l'article 3, il est stipulé que toute personne appartenant à un parti ou regroupement de partis politiques de l'opposition peut, à titre individuel accepter de participer au gouvernement. La loi donne également la possibilité aux acteurs de renoncer à leur appartenance à l'opposition en changeant de statut.

Plusieurs avantages sont déferés à l'opposition. Entre autres droits on peut citer, la jouissance des libertés publiques telles garanties par la constitution, l'accès équitable aux médias publics et privés, le droit d'être informé sur la vie politique de la nation, l'obligation pour le président de la république d'organiser au moins une fois l'an, une rencontre avec le ou les partis politiques de la majorité parlementaire, ceux-ci peuvent être reçus à leur demande par le PR.

Autres avantages, le droit aux considérations protocolaires, le droit de représentation proportionnellement au nombre de leurs élus au sein des organes et institutions ou ils siègent.

La loi renforce la sécurité autour des leaders politiques de l'opposition. L'Etat veille à la sécurité et à la protection des sièges des partis ou regroupements des partis politiques. Elle, la loi précise que toute entrave ou tentative d'entraves à l'exercice des droits et des activités légales des formations politiques, est punie d'amendes et d'emprisonnement.

Le chapitre 3 lui fixe clairement les prérogatives du chef de file de l'opposition qui jouit des droits spécifiques. Et dans le cadre des règles du protocole d'Etat il a rang de président d'institution. Le dernier chapitre de la loi précise que l'inobservation des dispositions entraîne des sanctions.

Le chef de file de l'opposition

Au terme de l'article 34, le chef de file de l'opposition est le premier responsable de parti politique appartenant à l'opposition c'est-à-dire le parti ayant le plus grand nombre de députés à l'Assemblée Nationale. La loi précise qu'en cas d'égalité, le chef de file de l'opposition est le premier responsable de parti ayant obtenu le plus grand nombre de suffrage. Il est également dit que le leader de l'opposition n'est pas nécessairement membre du parlement.

En se dotant d'un statut de l'opposition, le Togo garanti davantage le pluralisme politique ainsi que la participation équitable de toutes les forces politiques et sociales à l'animation de la vie politique nationale et la gestion des affaires publiques. Désormais, l'opposition peut assumer son rôle à travers un cadre juridique bien déterminé qui consacre des droits mais aussi des devoirs et obligations. Il s'agira pour elle de préserver l'ordre démocratique, de sauvegarder l'unité nationale et la cohésion sociale ainsi que la création d'un climat de paix propice au développement.

PF

Faure Gnassingbé au Vatican DES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT ABORDEES AVEC LES SOMMITES DE L'EGLISE CATHOLIQUE



Le président de la République Faure Gnassingbé a quitté la capitale Lomé mercredi pour se rendre au Vatican. Il était accompagné par le ministre en charge de la diplomatie togolaise Robert Dussey et le ministre à la Primature Elliot Ohin. Hier, il a été accueilli dans la matinée par le Préfet de la Maison pontificale, avant d'être conduit au bureau du pape François. Après les traditionnels échanges de cadeau, le président Faure et le Pape ont eu une discussion d'une demi-heure. Ils ont abordé plusieurs questions relatives au développement en Afrique, à la lutte contre la pauvreté et à l'extrémisme qui génère le terrorisme. Après des échanges fructueux avec le pape, Faure Gnassingbé a rencontré le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat auprès du Vatican (l'équivalent du Premier ministre) et Paul

Gallagher, secrétaire pour les relations avec les Etats avec qui il s'est entretenu longuement. Les échanges entre le Chef d'Etat togolais et ces deux cadres de l'Eglise Catholique, ont porté sur les relations diplomatiques entre le Togo et le Saint-Siège ainsi que sur la situation géopolitique en Afrique de l'Ouest. Il a aussi été question de développement. Ces échanges ont eu lieu en présence du chef de la diplomatie togolaise Robert Dussey et de l'ambassadeur du Togo auprès du Vatican.

Il faut rappeler que le Président Faure était déjà rendu au Vatican en mars 2013 pour assister à la messe d'intronisation du Pape François.

Londou KAWANA

Communiqué publié par le Vatican
Le Saint-Père a reçu ce matin le Président togolais M. Faure Essozimna Gnassingbé, qui s'est ensuite entretenu avec le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat, accompagné par Mgr. Paul Richard Gallagher, Secrétaire pour les rapports avec les états.

Prenant acte de la qualité de leurs relations dans la perspective de les renforcer, les parties se sont penchées sur la participation des catholiques au progrès du pays comme du peuple togolais dans son ensemble, notamment en matière d'enseignement.

Il a ensuite été question de certains enjeux intéressant l'Afrique occidentale et subsaharienne, et d'un engagement commun en faveur de la sécurité et de la paix régionale.

Les Sapeurs-pompiers de plus en plus proches de la population

LES GRANDES VILLES BIENTOT DOTEES DE CASERNES



Le gouvernement a pris l'initiative de doter les grandes villes du pays de casernes des sapeurs-pompiers. Après Lomé et Kara, la Ville d'Atakpamé pourra disposer d'une caserne dans 6 mois. La première pierre qui marque le démarrage de la construction de cette unité a été posée cette semaine à Talo, une localité située à l'entrée d'Atakpamé

venant de Lomé. D'autres casernes seront aussi implantées très prochainement à Sokodé, Dapaong et dans toutes les grandes villes du pays.

La réalisation de ces ouvrages marque la volonté de l'Etat d'accroître la couverture nationale en matière de secours d'urgence, de rapprocher les services de secours

des populations pour une meilleure prise en charge des catastrophes, de réduire le temps d'interventions des soldats du feu pour une réponse plus efficace aux incendies. Avec le temps, les sapeurs-pompiers ne seront plus obligés de parcourir des centaines de kilomètres avant d'apporter leur secours aux populations sinistrées.

Après les incendies des marchés de Lomé et de Kara, le Togo a malheureusement renoué depuis quelques mois avec des cas d'incendies qui se produisent dans diverses localités. On peut en exemple citer le cas de l'Usine de Wacem à Tabligbo et très récemment le cas du Camp RIT à Lomé. La décision d'implanter les casernes de Sapeurs-Pompiers dans chaque ville est fortement saluée par la population mais il doit falloir bien équiper ces unités pour permettre aux agents de ce corps de l'armée togolaise de bien remplir leur mission.

La Rédaction

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITE

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél : 22 61 12 19 /22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Journée Internationale de la Douane LE NUMERIQUE AU CŒUR DE LA CELEBRATION



La communauté douanière de par le monde a célébré le 26 janvier dernier la Journée Internationale de la Douane. Cette année, le thème choisi par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) est « la douane numérique : pour un engagement progressif ». A travers ce thème, l'OMD, souhaite encourager le recours aux systèmes ou activités automatisés ou électroniques qui contribuent à l'efficacité et à la coordination des opérations des administrations douanières. Au Togo, l'Office Togolais des Recettes (OTR), l'institution dans laquelle figure la Douane Togolaise n'a pas manqué de célébrer cette journée. Il a en effet organisé une rencontre avec les acteurs impliqués dans le secteur douanier pour animer une conférence débat relative au thème

de l'année. L'ouverture de cette rencontre a été marquée par la présence de plusieurs personnalités dont le ministre Chargé du budget Sani Yaya, représentant le ministre de l'économie et des finances, le Commissaire Général de l'OTR, Henry GAPERI.

A entendre le Commissaire Général de l'OTR, le thème choisi cette année par l'OMD met en exergue la volonté de la Douane de mieux servir ses clients. Selon lui, l'OTR est allé au-delà des objectifs qu'il s'est fixés durant les deux années écoulées. Et ce succès est dû en partie à l'introduction des TICs dans le secteur douanier. Pour le ministre Sani Yaya, l'avènement du numérique est en train de changer fondamentalement les procédures de dédouanement des

marchandises et de contribuer à sécuriser la chaîne logistique internationale. « La volonté du gouvernement est de voir l'avènement du numérique participer à la facilitation des échanges entre les différents acteurs des plateformes portuaires mises en place. », a-t-il indiqué.

Cette célébration a permis de décerner des certificats signés par le Secrétaire Général de l'OMD aux acteurs qui ont beaucoup apporté à la douane internationale ou à l'OTR en termes d'idées et d'actions. Pour le Commissaire des Douanes, Kodzo ADEDZE, l'OMD a choisi le 26 janvier pour célébrer la douane afin de faire connaître cette institution historique et ancienne aux pays.

Londou KAWANA

Médecine traditionnelle

FAYOSSEH EDOH, UN MALVOYANT HONORE POUR SA PROUESSE



Le maître spirituel et tradi-thérapeute Fayosseh Edoh a été récompensé avec trois certifications pour ses découvertes, ses soins en médecine traditionnelle et ses divers diplômes obtenus lors des différents concours organisés par l'IPROMA (l'Initiative pour la Promotion de la Médecine Africaine). Cette récompense est à mettre à l'actif de l'ONG SAUVE-FLORE et du Service National de la Médecine Traditionnelle. Il avait décroché le premier prix de ce concours en 2005, 2007 et 2008. Ces prix lui ont été officiellement remis en décembre 2015 à Vogon en présence des autorités préfectorales ainsi que du représentant du ministre de la santé.

Instruit et malvoyant, Fayosseh Edoh Dzaguidi est né le 13 Mai 1974 à Vogon ; marié et père de 8 enfants, il a fait ses études secondaires à Togoville avant d'être frappé quelques années plus tard par un handicap visuel qu'il trainera malheureusement pour le reste de sa vie.

Convaincu que ce handicap n'est pas une fin en soi, Fayosseh prend son destin en main et décide de se consacrer aux soins sanitaires de ses compatriotes en se basant sur les secrets de la médecine traditionnelle et la voyance. Devenu maître spirituel et guérisseur, il œuvre pour que les fils et filles de son milieu ne soient pas sevrés de leurs rêves à cause d'un quelconque handicap dû à une maladie. Selon Fayosseh, le patient doit participer à la thérapie pour sa propre guérison. « Il est essentiel de comprendre que mon rôle n'est pas de guérir le patient mais de lui permettre de retrouver son autonomie et ses capacités. Il est toujours bon de rappeler que la principale victoire du thérapeute est que le patient soit capable de se passer de ses services le plus vite possible c'est-à-dire guérit pour vaquer à ses occupations. », a-t-il affirmé.

Après plus de 30 années d'expérience, passer à guérir toute sorte de maladies physiques ou spirituelles, physiologiques ou liées à des difficultés de la vie, la détermination et le génie de l'homme ont été récompensés. C'est donc pour saluer cette prouesse d'un malvoyant que l'ONG SAUVE-FLORE en collaboration avec le Service National de la Médecine Traditionnelle ont organisé une cérémonie publique de mise en valeur des connaissances en médecine traditionnelle du maître spirituel Fayosseh Edoh dit (Dzaguidi) Tradi-thérapeute à Vogon Vakpoo. Pour les organisateurs, c'est un satisfecit total de voir ce professionnel à l'œuvre sans complexe malgré son handicap.

Steve Le Noble

Rapport 2015 de Transparency International UN SCORE ENCOURAGEANT POUR LE TOGO

L'organisation qui lutte contre la corruption dans le monde a rendu public, hier, son rapport sur la corruption dans le monde. Le Togo a fait des progrès. Classé 107ème sur les 168 pays du continent africain.

Il y a un an, le Togo était à la 126ème place sur les 168. Cela fait 19 places de gagné soit un score de 32 contre 29 l'an dernier. Le Togo partage la 107ème place avec la Côte d'Ivoire qui a également un score de 32.

Le Danemark est le premier pays dans lequel la corruption est moins ressentie avec un score de 91 et la Somalie trône à la dernière place avec un score de 8.

La bonne performance du Togo est liée aux multiples réformes opérées depuis quelques années dans divers secteurs économiques. Entre autre instrument de réforme, on pourra citer l'Office togolais des recettes (OTR), l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP)

Mouvement mondial ayant son siège à Berlin en Allemagne, Transparency International donne la parole aux victimes et aux témoins de la corruption. Il s'est donné la mission d'arrêter la corruption et de promouvoir la transparence, de responsabilité et d'intégrité à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société. Pour ce faire le mouvement se base sur des valeurs fondamentales sont en l'occurrence la transparence, responsabilité, intégrité, solidarité, courage, la justice et la démocratie.

Ayant pour vision un monde dans lequel gouvernement, politique, entreprise, société civile et la vie quotidienne des gens sont libre de la corruption, Transparency International travaille en collaboration avec tous les individus et les groupes, avec des sociétés à but lucratif et à but non lucratif et organisations, de même qu'avec les gouvernements et organismes internationaux engagés dans la lutte contre la corruption.

PF

Sécurisation de la population LES CONDUCTEURS DE TAXI-MOTO MIS A CONTRIBUTION



La Fédération syndicale des conducteurs de taxi-moto du Togo a organisé un atelier à l'intention des responsables des conducteurs de Taxi-Moto de toute l'étendue du territoire. L'ouverture de cette rencontre axée sur le thème « participation du conducteur de taxi-moto dans la sécurisation de la population », a été marquée par la présence du ministre de la sécurité Yark Damehane, et le représentant du ministre des transports.

La préservation de la population a été de tout temps l'apanage des forces de l'ordre. Mais depuis quelques années, force est de constater que les taxi-moto qui sont présents dans tous les coins du pays constituent des acteurs qui peuvent contribuer énormément à assurer la sécurité des populations. « Il y a quelques temps nous avons appuyé les autorités en charge de la sécurité à enrayer le banditisme parce que les taxi-moto c'est ceux-là qui transportent au moins 40 à 50 personnes par jour. Ils connaissent les passagers, ils connaissent les individus. Ils sont des éléments de veille citoyenne et ils doivent jouer

cette partition là pour qu'à l'orée de 2016 nous puissions atteindre la tolérance Zéro sur nos routes, Zéro dans nos domiciles, Zéro braquage et Zéro agression. », a indiqué M. Agbo Komlavi, président du comité d'organisation dudit atelier. « Le conducteur de taxi moto est un partenaire qui a beaucoup à donner dans la sécurisation de nos populations », a ajouté pour sa part le ministre Yark Damehane qui a aussi rassuré que le gouvernement fera en sorte que les conducteurs de taxi-moto soient en sécurité.

Avant d'œuvrer pour la sécurisation de la population, le conducteur de taxi moto doit être lui-même sécurisé. Pour se faire, l'identification des conducteurs de taxi moto va se faire très prochainement. Cette décision est relative à l'application d'un arrêté interministériel signé en 1996 et qui exige que les conducteurs de taxi-moto soient identifiés. Il s'agira pour les autorités de mettre un numéro sur chaque conducteur de taxi-moto à l'instar des autres pays où ce métier est exercé.

Londou KAWANA



Programme du cadre intégré renforcé LE MINISTÈRE DU COMMERCE À L'ORIGINE D'UN ATELIER À KPALIMÉ



Le Ministère du Commerce de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme organise depuis le 27 janvier à Kpalimé un atelier dans le cadre de la poursuite du programme Cadre Intégré Renforcé (CIR). C'est le ministre LEGZIM-BALOUKI qui a ouvert les travaux de cet atelier en présence du préfet de Kloto Dr. APEDOE A. Otteko et du Point Focal du

Cadre Intégré Renforcé, M. Talime ABE. En effet en vue de permettre une vulgarisation et une meilleure appropriation des contenus, un plan stratégique de formation, et de communication, a été élaboré par le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme.

L'objectif de cet atelier est d'amener d'une part les différentes catégories

de personnels du département à s'approprier les résultats et les recommandations des deux études qui ont abouti aux documents de Plan stratégique de formation et de Stratégie de communication et d'autre part de renforcer leurs capacités pour continuer à mettre en œuvre les différents réformes en cours au sein du ministère pour accroître les performances du département. Les activités du programme Cadre Intégré Renforcé (CIR) s'inscrivent dans la mise en œuvre des recommandations des audits organisationnels et stratégiques des départements ministériels. L'autre but fixé par ces activités est d'asseoir une organisation compétente, compétitive et mieux orientées vers afin de satisfaire les besoins actuels des clients que sont les opérateurs économiques, les structures rattachées, les partenaires techniques et financiers sans oublier les consommateurs.

FP

Lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme LE FONDS MONDIAL SIGNE UNE CONVENTION AVEC LE TOGO

Le Fonds Mondial s'est engagé depuis une dizaine d'années à accompagner le Togo dans la lutte contre VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme. Mardi dernier, cette institution onusienne a signé avec les autorités togolaises une subvention d'un montant de 40 milliards de francs CFA, à raison de 24 milliards pour le VIH/SIDA et la tuberculose et 16 milliards pour le paludisme.

Pour permettre au Fonds Mondial de bien mener ses actions au profit de la population togolaise, des dispositions ont été prises. En effet, une signature de convention accordant les privilèges et immunité à ladite institution a eu lieu mercredi dans les locaux du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine. « La signature de cette convention accorde un certain privilège ou exonération à l'institution au Togo. Sur le terrain, quand il y a des subventions et lors des achats de certains biens

médicaux nécessaires pour la lutte contre les maladies, il se peut que des taxes ou impôts soient prélevés, ce qui pénalise du coup le projet, mais cette convention sur les privilèges et les immunités permet de donner une exonération de taxe complète et permanente sur tous ces achats et activités pour que la totalité des fonds soient utilisés sur le terrain », a expliqué la responsable des affaires de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme au Fonds Mondial. Cette convention qui met les fonds du FM à l'abri de toutes confiscations et de toute saisie, comporte aussi un aspect de condition d'ordre diplomatique. Cet aspect permet aux représentants et employés du FM d'exercer librement leur fonction au Togo sans être inquiétés.

Par cet accord bipartite qui va permettre non seulement à l'institution onusienne d'exister juridiquement au Togo.

Hubert LENOIR

Foire Internationale du Tourisme LE TOGO PARMIS LES PAYS PARTICIPANTS



La Foire Internationale du Tourisme (FITUR) a eu lieu du 20 au 24 janvier à Madrid en Espagne. Le Togo a participé à cette grande rencontre des acteurs du tourisme sur l'invitation de Pefaco Hoteles. Il a été question pour les représentants du Togo à cette foire de fournir, d'alimenter des voyagistes, des

tours opérateurs, des compagnies aériennes et des consommateurs du monde entier en information sur les opportunités qu'offre le Togo. Ils ont plus précisément vendu la destination Togo.

«La FITUR est un salon important pour la promotion de notre destination, car

il regroupe de nombreux professionnels du secteur et se tient en Espagne, deuxième destination touristique au monde. Le Ministère chargé du Tourisme salue le partenariat avec Pefaco Hoteles grâce auquel, depuis deux ans, nous participons à ce salon », a indiqué Germain NDAAM, Directeur de Cabinet du Ministère du Tourisme Togo.

FITUR a mobilisé cette année plus de 9.500 entreprises issues de 175 régions et pays du monde, ont pris part à la FITUR. Le Congo Brazzaville et le Togo sont les deux pays qui ont profité du partenariat avec Pefaco Hoteles pour afficher les opportunités qu'offrent leurs pays en matière touristique.

Grâce au climat de paix et aux nombreux sites touristiques et avec la richesse culturelle dont il dispose, le Togo est une destination privilégiée sur le plan touristique. Longtemps relégué au second plan, les autorités togolaises sont à pieds d'œuvre pour redonner vie au tourisme togolais. La réhabilitation des infrastructures routières, la construction des hôtels et restaurants haut standing dont Radisson Blu - 2 février sont des signaux de la relance du secteur touristique.

Hubert LENOIR

JANNONCE, UN MAGAZINE DE PROMOTION DES PRODUITS ET SERVICES



Un nouvel organe de presse vient enrichir l'univers médiatique togolais. Il s'agit du magazine, Jannonce, lancé officiellement le 25 janvier dernier. Edité par l'Agence de communication Jannonce, ce magazine spécialisé dans la communication commerciale. Il se présente comme un nouveau canal qui permet aux entreprises de faire la

promotion de leurs produits ou services.

« Jannonce est un support papier qui peut être conservé dans un temps record. A tout moment on peut l'avoir et puis c'est un magazine qui peut durer dans le temps. La différence ici c'est que vous pouvez trouver des insertions dans ce magazine, les promotions que les entreprises auront à effectuer. », a fait savoir Patrick B. Houmenou, responsable commercial de Jannonce. Plus précisément, ce magazine va publier des encarts publicitaires relatifs à la pénétration du marché, au lancement de nouveaux produits, aux nouveaux arrivages de tout genre, aux promotions et soldes de fin d'année, à la conquête de nouvelles parts de marché, au développements des affaires. Il publie également de petites annonces gratuites.

Jannonce est trihebdomadaire et chaque parution est tirée en 20 000 exemplaires

Hubert LENOIR

Grande Semaine de la Diaspora LA 3E EDITION SE TIENT DU 25 AU 31 JUILLET



Après l'organisation du projet « Réussites Diaspora » du ministère des affaires étrangères, l'ONG Togolease Foundation annonce la tenue de la 3e édition de la Grande Semaine de la Diaspora (GSD) du 25 au 31 juillet 2016. La semaine de la Diaspora est une plateforme d'échanges d'expériences, de rencontres, d'opportunités intra et extra sectorielles entre les Togolais de la diaspora et ceux restés au pays. La 3e édition de cette initiative sera marquée par plusieurs activités à savoir une messe action de grâce et une prière musulmane, des actions médico-sociales, des ateliers de formation multi-sectoriels assurés par des experts américains, des dons de matériels médicaux, alimentaires à la prison civile, une foire des entreprises, une journée de reconnaissance. Selon le Président de Togolease Fondation il y a aussi des innovations à l'affiche. Quatre prix seront décernés dans le domaine de l'éducation, la jeunesse, la culture et la presse. « Nous inscrivons à chaque édition, des programmes de

rassemblement, des programmes fédérateurs. Ainsi, pour cette édition, l'accent sera mis sur ces quatre catégories. A travers de simples initiatives, nous pouvons aider notre pays. Nous voulons par exemple que la culture supporte l'éducation et que ces quatre domaines puissent travailler en concomitance. Nous lançons donc un défi à ces quatre catégories avec une récompense d'un million de F.CFA pour le meilleur de chaque catégorie », a déclaré Dr Thon.

Togolease Fondation est l'un des premiers acteurs qui se sont lancés dans la mobilisation de la diaspora pour le développement du Togo. Cette ONG fait des actions dans plusieurs domaines, l'éducation, la culture, la santé. Elle octroie des bourses d'excellence aux meilleurs bacheliers et fait la promotion des artistes togolais. Elle fait aussi la distribution de médicaments pour assister les malades dans des centres hospitaliers, orphelinats, et prisons civiles.

Londou KAWANA

ESMC ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
OUTIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE
(ODD)
Achat de Comptes Marchands et de Bons de
Consommation pour Soi et pour Tiers

Projecteurs sur une étoile montante de la musique togolaise HOSPIX PREND SON ENVOL AVEC ARSEVALIA PRODUCTION



De son vrai nom Hospice Kodjo Firmin KOUKOU, l'artiste HOSPIX est né un 11 Octobre au Togo. Lover, il chante l'amour, le pardon et la paix. Depuis 2006, l'artiste s'est montré très rattaché à la musique avec une première sortie en 2011 "Reviens" en feat avec Mister Al et Tony S suivie de "Tragédie" en duo avec Knybal. Découvrons l'homme suite à sa signature avec Arsevalia Production. Conscient de la concurrence dans son genre musical le RnB et déterminé à se faire une place de choix dans la musique togolaise, il se consacre au tout début de sa carrière à des cours d'ingénierie et d'arrangement de son. En 2014, l'artiste revient sur la scène musicale avec son titre solo "Lollipop" ce titre rapidement adopté par les mélomanes lui a amené à faire une tournée dans les

écoles aux plaisirs de ses fans de la capitale. En 2015, il sort "Naughty girl" qui l'amène à la rencontre de Komi Arsène AMENUNYA, Manager Général de Arsevalia Production qui tout de suite crut en lui et en son talent. De cette rencontre naît, le 15 Janvier 2016, un contrat entre le label et HOSPIX au plus grand plaisir de ses fans et mélomanes. « Il y a des années j'attendais ce moment, c'est un sentiment de joie et de gratitude qui m'anime... Ne pas me donner à fond serait une grave erreur de ma part », a laissé entendre HOSPIX à la signature du contrat. « HOSPIX est un artiste que nous qualifions de complet : il écrit ses textes, joue lui-même ses beats et arrange ses sons, donc pour moi et mon équipe ça été une décision unanime. L'artiste nous a séduit, mon équipe et moi, avec son vocal bien qu'il soit débutant, nous croyons en ses qualités et nous nous rassurons qu'il soit l'avenir du RnB au Togo. Avec un peu d'encadrement, ce sera fait parce que chez nous la devise c'est un talent, une révélation » Komi Arsène AMENUNYA PGD et Manager Général de Arsevalia Production.

Une nouvelle ère s'ouvre donc pour l'artiste. Mais pour bon nombre d'initiés à la chose musicale, HOSPIX sera certainement l'une des révélations musicales de cette année. Précisons, qu'Arsevalia Production est un label indépendant de musique. Sa mission est de promouvoir des œuvres de qualité, de travailler et de partager avec des artistes du monde entier, en particulier du Togo des moments les plus incroyables en musique.

Steve Le Noble

40 ans au service de la femme et du développement au Togo ZOOM SUR LES GRANDES REALISATIONS DE SOROPTIMIST INTERNATIONAL CLUB LOME I



Cette année, le Club Lomé 1 de Soroptimist International célèbre ses 40 ans d'existence au Togo. Au cours d'une conférence de presse organisée en novembre dernier, les responsables de cette grande ONG de femmes actives engagées dans les affaires et la vie professionnelle a eu à parler des activités qui vont marquer ce 40e anniversaire. A entendre Mme Kantchati Souad, présidente de ce club, un don de matériels didactiques sera fait à deux écoles en 2016. Le club fera un dépistage de cancer et du diabète en mars 2016. Il organisera aussi une conférence internationale axée sur le thème « l'entrepreneuriat dans une économie formelle, moderne et innovante » et un dîner de gala en avril 2016. En attendant le déroulé de tout ce programme, nous revenons sur les grandes actions menées par cette ONG depuis sa présence au Togo.

Dans le domaine du développement économique et social, le Club Lomé I a construit une aire de jeux à Nyékonakpoè, 2 banques de

céréales à Warango dans la vallée Tamberma, un centre pour cours de gestion et d'alphabétisation des femmes à Nadoba. Il a également exécuté un projet de culture attelée en pays Tamberma, l'exécution d'une dizaine de puits et forages sur toute l'étendue du territoire. Le club a aussi mis en place un projet de culture maraichère bio et installé une pompe solaire sur le projet d'agriculture biologique à Badja. Dans le domaine de la santé, le Club Lomé 1 de Soroptimist International a fait beaucoup de dons dont le vaccin tétra coq au service de la santé publique, des vivres aux enfants malnutris du CHU, du matériel didactique au projet de prévention buccodentaire dans les écoles. Il a construit un centre de santé à Badja-Xale et électrifié l'USP de Badja par l'énergie solaire.

Dans le domaine de l'éducation et de la culture, le club a fait don de fournitures scolaires aux élèves nécessiteux de l'EPP Be-Plage, d'équipements spécialisés aux écoles des aveugles de Kpalimé et

d'Aného, les toits du dortoir et du réfectoire de ces deux écoles ont été aussi refaits. A Adabadjikopé, le club a construit un bâtiment d'école de 2 classes, 1 bureau et des sanitaires. Il a électrifié l'école par 2 panneaux solaires et construit une bibliothèque et des classes pour la maternelle. Grâce à son intervention, la clôture de l'EPP Cébévito à Tokoin, la clôture et le toit d'un bâtiment de 6 classes de l'EPP Tokoin sont refaits. Plusieurs concours de dessin dans les collèges ont été aussi organisés.

Il faut indiquer que le club a mené des actions ponctuelles pour des aides d'urgence à des populations déplacées ou réfugiées, en cas de famine, épidémies ou catastrophes naturelles. A entendre les responsables de ce club, toutes ces actions ont été possibles grâce aux fonds qu'il mobilise à travers des soirées musicales, kermesses, expositions-ventes de tableaux, soirées théâtrales, concerts, soirées de gala avec tombola et programmes publicitaires qu'il organise. Le club reçoit aussi de l'aide des clubs amis basés en Europe.

Soroptimist International est une ONG de femmes actives engagées dans les affaires et la vie professionnelle. Cette organisation compte actuellement plus de 3000 clubs répartis sur 132 pays. Le Togo ne compte actuellement que 3 clubs notamment Lomé I, Lomé aurore et Lomé Agapé. Dans ces clubs, les femmes travaillent à l'amélioration de la vie des femmes et des générations futures en mettant en œuvre des projets au niveau local, national et international.

Londou KAWANA

Journée Mondiale de la Culture Africaine LA FONDATION GNASSINGBE EYADEMA POUR L'EDUCATION ET LA SANTE ETAIT AU RENDEZ-VOUS



La première édition de la Journée Mondiale de la Culture Africaine (JMCA) a effectivement eu lieu le 24 janvier dernier. Mais il faut rappeler que les activités marquants cette célébration ont débuté le 22 janvier. Au Togo, les festivités se sont déroulées sur l'esplanade du Palais des congrès de Lomé. Toute une pléiade d'artistes et de grands noms de la culture africaine étaient au rendez-vous qui selon les organisateurs a été une réussite.

On ne peut pas s'intéresser à la culture quand on n'est pas en bonne santé. Conscient de ce fait, le Réseau Africain des Promoteurs Culturels (RAPEC) organisateur de la JMC a en collaboration avec la Fondation Gnassingbé Eyadema pour l'Education et la Santé (FOGEEES)

organisé une campagne de dépistage et de consultation gratuite de diverses pathologies tout au long des festivités. Selon le Docteur AGODA, Directeur Exécutif de la FOGEEES, cette campagne de consultation et dépistage vise à mettre en place un répertoire de personne qui nécessite des soins et interventions chirurgicales, en ce sens, comme la FOGEEES sait si bien le faire ils programmeront à l'avenir des interventions chirurgicales sur la base des statistiques obtenues lors de cette campagne. A l'issue de cette campagne, la FOGEEES a consulté plus de 200 personnes dont 50 cas d'hernie, et plusieurs cas de diabète, d'hypertension artérielle, et d'autres pathologies.

La Rédaction

Mobilisation des ressources pour une meilleure prestation L'AGENCE AFREEPRESS EN CAMPAGNE DE COLLECTE DE FONDS



La première agence de presse privée bilingue du Togo, AfreePress, a procédé lancé du 14 janvier au 14 mars une opération de collecte de fonds au cours d'une conférence de presse à la maison de la presse. C'était en présence du président du CONAPP, des responsables des structures techniques, des représentants des organes de presses et journalistes.

La presse en ligne comme la presse classique, participe aussi au développement et à l'édification d'un Etat de droit, démocratique et prospère. Elle joue aussi un rôle citoyen à travers l'information et la formation des populations. Cependant, cette presse en ligne n'a aucun soutien. C'est ce qui a motivé Afreepress à lancer le concept de Crowdfunding qui vise un financement collectif et participatif.

Pour le Directeur Général de Afree Press, Olivier ADJA, son agence a décidé d'explorer de nouvelles sources de financement pour lui permettre d'aller au de la de ce que l'agence a fait jusqu'alors. « A travers le concept de Crowdfunding, il s'agit de diversifier les sources de financement pour permettre à l'agence de d'améliorer et de diversifier ses services, couvrir l'ensemble du territoire et pouvoir donner l'information en temps réel. » a-t-il indiqué. A travers cette levée de fonds, il s'agira également d'évoluer vers une agence africaine de presse. Ce projet vise toutes les personnes qui croient au rôle citoyen que joue la presse en ligne.

Le Président du CONAPP, Jean Paul AGBOH a souligné que le secteur de la presse en général connaît des difficultés en termes de ressources financières. L'espace des annonceurs étant réduit, les entreprises de presse doivent aller vers la recherche de financement pour faire face aux diverses et coûteuses charges qu'elles ont. Il a aussi affirmé que la presse doit sortir de cet état de mendicité et être capable de se prendre en charge. Il a ainsi salué cette initiative de l'agence AfreePress et réitéré le soutien du CONAPP pour son aboutissement.

Le financement participatif ou Crowdfunding est une autre façon pour les entreprises, les particuliers de récolter des fonds pour leurs projets. Généralement, c'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant un petit montant permettant aux porteurs de projets de trouver les fonds demandés. Ce mode de financement permet également de mobiliser le plus grand nombre de personnes autour de son projet.

Steve Le Noble

LA TERRITORIALITÉ DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

LA TAXE sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un

pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI
 COMMISSAIRE GENERAL

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant:

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.

Election à la Fédération Togolaise de Football LA PRESIDENCE CONVOITEE PAR 4 PERSONNES



sortir le sport roi de l'ornière. Pour en entendant cette date fatidique, le comité de normalisation Bis a publié la liste des candidats enregistrés pour cette élection. Ils sont au total 4 personnes à convoiter le poste de la présidence de la Fédération Togolaise de Football. Il s'agit de Germain Wona, Olufadé Adékani, Gerson Dobou et le Col Guy Akpovi. A entendre le comité de normalisation, ces 4 noms ne constituent qu'une liste provisoire. « Le Comité de Normalisation va examiner ces candidatures sur la base des critères contenus dans les Statuts de 2008 afin d'arrêter les listes définitives », a indiqué le Secrétaire Général du CNII, Yves Bété. D'ores et déjà, les amoureux du ballon rond se réjouissent de l'absence des personnes à problème dans la course pour la présidence. Ils espèrent alors au soir du 13 février avoir une nouvelle équipe qui travaillera dans une bonne ambiance sans livrer des spectacles de désolation à la population togolaise. La liste des candidats retenus définitivement sera publiée le 31 janvier prochain pour permettre aux candidats de rentrer en campagne électorale.

Hubert LENOIR

La date du 13 février prochain pourra être le point de départ d'une nouvelle aventure pour le football togolais après plusieurs années de

stagnation. En effet, c'est à cette date que se tiendra l'élection qui permettra de désigner les membres qui doivent œuvrer àprement pour

COLONEL AKPOVI, LE GRAND FAVORI

Ils sont quatre prétendants au poste de président de la fédération togolaise de football. Au total quatre listes ont été enregistrées par le comité de normalisation dirigé par l'ex ministre des sports Beno Horatio Freitas. Il faut attendre la date du 31 janvier afin d'avoir une idée précise des listes qui pourront prendre le départ de la course à la FTF. Confrontée à de multiples crises depuis 2006 le monde du football togolais attend beaucoup de ces élections qui on l'espère pourra mettre fin à un feuilleton de crise qui a trop duré. Parmi les quatre candidats, un retient l'attention des uns et des autres. Il s'agit du Lieutenant-

colonel AKPOVI l'ancien DG de la Gendarmerie est à la tête de la liste « Nouvel élan » ses détracteurs le présente à tort ou à raison comme le candidat du pouvoir. De toutes évidences, il apparait comme le candidat le mieux placé pour prendre les rênes de la FTF pour les quatre années à venir. Contrairement à ce qui se raconte l'officier de gendarmerie connaît bien le milieu du football pour avoir été président d'AGENA, il a également dirigé le club okiti et c'est sous lui que le club de Badou était arrivé en première division, il est actuellement il est le vice-président de dyto de Lomé le club militaire. Face au désordre auquel

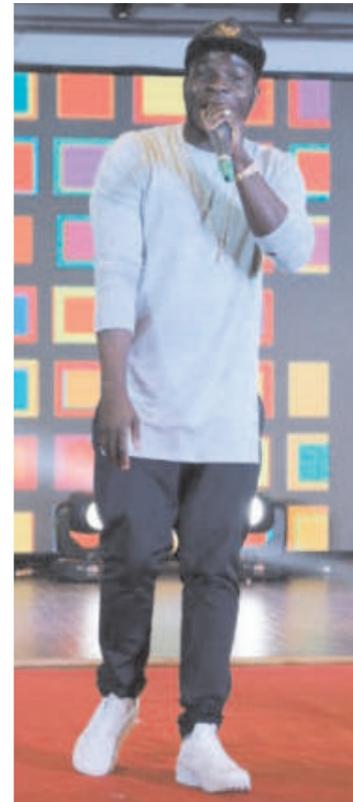
est coutumier, la FTF, le profil du colonel AKPOVI n'est pas du tout mal selon certains spécialistes du ballon rond. Au-delà de son expérience, il a la carrure pour imprimer la discipline nécessaire pour la bonne marche des activités footballistiques. Les autres candidats sont Germain Wona de la liste « Ensemble pour la reconstruction » l'ancien international togolais Olufadé Adékani est candidat avec le programme « L'Eveil du football ». L'autre ancien footballeur Gerson Dobou est tête de liste « La solution » que Gerson Dobou.

DM

Musique EL MAGNIFICO, LE RAPPEUR TOGOLAIS EN VOGUE EN CHINE

Avec sa dernière sortie « show me Something », le Rappeur togolais qui réside depuis des années en terre chinoise fait de plus en plus parler de lui en chine et au Togo, sa terre natale. Dans son style Rap, El Magnifico met en valeur la beauté africaine et particulièrement celle de la femme togolaise à travers ce single qui passe en boucle sur les chaînes radio du Togo et de la diaspora. D'ores et déjà, il prépare un nouveau single titré « Sodoanan » qui sortira probablement en ce mois de janvier 2016.

Etudiant en 4e année de Commerce International et Economie à l'Université de Wuhan en Chine, El Magnifico ne cache pas sa passion pour la musique. Joint depuis la Chine par la Rédaction de votre journal, le rappeur déclare que sa vision est d'aller plus loin dans la musique, réussir à s'imposer au Togo, en Afrique et dans le monde. « Je pense que je travaille déjà assez pour me rendre ce rêve possible. » a-t-il déclaré. Fort du soutien que lui apportent sa famille et ses fans sans cesse croissant au Togo, El Magnifico entend devenir l'une des stars les



plus incontournables du monde du Showbiz togolais et africain.

Clément PLAKOO

ZEBEGANG, UN GROUPE DE RAP EN PLEIN ESSOR

Ils sont jeunes et débordants d'énergie. Il s'agit précisément de Aurly Shiaki, diamond frizz, kartel brown, dash traiz, yagamy, mccj Rap Killa, jsaispas et mawstav et Tha vicious, les 8 membres du groupe de rap Zébégang. Après un temps passé dans l'underground, ils se démarquent du lot des artistes en herbes par leurs dernières sorties que le public togolais apprécie.

En moins de 2 ans, Zébégang réussit déjà à s'imposer dans le Rap game avec des titres impressionnants. Son dernier single « Nastou » est une sorte « d'aude » à la plantureuse poitrine de l'artiste ivoirienne du même nom. Ce son lui a permis de clôturer l'année 2015 en toute beauté après la sortie dans la même année, de quatre titres qui marquent un mélange de chansons, rap, ragga et dance hall.

A chaque sortie, un membre du groupe est mis en exergue. « Yagaa », la toute première sortie officielle du groupe a été signé par Aurly Shiaki et Yagamy. Ensuite « JPMP (je prends mon pied) » exécuté par Kartel Brown avec Yagamy au refrain. « Thérapie life », c'est le troisième single signé MCCJ Rap Killa. Le groupe lancera ensuite son premier Freestyle « kala kalaa » avec Aurly Shiaki et Dash Traiz avec la participation de Papara et Kanaa rappeur togolais. La sortie du clip est prévue pour mars 2016. Le groupe a aussi à son actif d'autres sonorités comme « zayawaba », « miziki » en feat avec Lawsotav. Pour cette nouvelle année, Zébégang compte travailler durement sur les sons en préparation en studio pour marquer très positivement les mélomanes.

Clément PLAKOO

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ETAT

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

APRES « LE TRIANGLE DE L'AMOUR », THE PAUL JAMS BUREAU PRESENTE

Marie-Reine KOKOE, Valentine SAWADOGO, Prince AGUIAR, Stella ADJISEKU, Nickberg SESSI, Princino

sénam

FILM EN MINA 100% TOGOLAIS

INFO: (00228) 90 62 41 53 | THE PAUL JAMS BUREAU



FORFAIT ADSL
 *DECOUVERTE
 *PLUS

FORFAIT ADSL
 *DECOUVERTE

**L'essayer,
 c'est l'adopter !**

*avantages éducation sur demande

Groupe TOGO TELECOM

FORFAIT ADSL
 *DECOUVERTE

FORFAIT ADSL
 *DECOUVERTE
 *PLUS

FORFAIT ADSL		*DECOUVERTE	*DECOUVERTE PLUS
FORFAIT INTERNET			
Frais de location mensuel du modem	15 000 F CFA	25 000 F CFA	
Durée de validité du forfait	1 000	1 000	
Délai de renouvellement déductible du nouveau forfait	30 jours	30 jours	
Frais de réactivation au delà du délai de renouvellement	7 jours	7 jours	
Type de forfait	7 500 F CFA Forfait au Volume	7 500 F CFA Forfait au Volume	
LES SERVICES INCLUS			
Accès Internet haut débit	Jusqu'à 512 kbps	Jusqu'à 1 Mbps	
Volume de données dans le mois	5 Go/7Go(éducation) *	10Go/15Go(éducation) *	
Maintenance de la ligne	Incluse	Incluse	
Prise en charge des pannes sur la ligne	gratuit	gratuit	
LES CONDITIONS D'ACCES AUX OFFRES			
Clients éligibles	Nouveaux clients	Nouveaux clients	
Délai limité de souscription à l'offre	29 Février 2016	29 Février 2016	
Délai maximum de renouvellement du forfait souscrit	30 juin 2016	30 juin 2016	
LES CONDITIONS D'ACTIVATION DU SERVICE			
Frais de construction de la ligne	23 600	23 600	
Frais de mise en service	25 000	25 000	

*avantages éducation sur demande

Groupe TOGO TELECOM